

Immigrer vers le Sud : cas des communautés arabes en Afrique

Par Sidi Mohammed MOHAMMEDI *

عبد السلام بغدادى، الجماعات العربية في أفريقيا: دراسة في أوضاع الجاليات و الأقليات العربية في أفريقيا-جنوب الصحراء، مركز دراسات الوحدة العربية، بيروت، 2005، 808 ص.
ردمك: 9953-82-028-7 ، 20 دولارا.

Abdessalâm BAGHDADI, *El-jamâ'ât el-arabiyya fî Afrîqiâ : Dirâsat fî awdhâ' el-jâliyât wa el-aqaliyyât el-arabiyya fî Afrîqiâ janoub-essahrâ'* (Les communautés arabes en Afrique : Etude sur les conditions des immigrations et minorités arabes en Afrique sub-saharienne), Markaz dirâsât el-wihda el-arabiyya, Beyrouth, 2005, 808 pages.
ISBN : 9953-82-028-7, 20 \$.

1. Immigration et intégration :

L'immigration de l'homme n'est pas un nouveau phénomène, elle est ancienne dans l'histoire. Mais dans le contexte contemporain, marqué par plus d'interdépendance entre les peuples et les nations, et du fait de ses incidences économique, sécuritaire, politique, sociale et culturelle, le phénomène migratoire est devenu une question prioritaire aussi bien pour les pays d'origine que pour les pays attractifs.

En Afrique, continent principalement fournisseur d'immigrés, les facteurs qui poussent au phénomène sont multiples : « les conditions socioéconomiques précaires, les bas salaires, le chômage, la pauvreté et le manque d'opportunité constituent les principaux facteurs qui alimentent la migration en provenance du continent africain »¹. Parmi les facteurs politiques et sociaux « (...) figurent la mauvaise gouvernance, le népotisme et la corruption, l'instabilité politique, les conflits et les dissensions sociales (...) »². Cette situation a poussé les Etats membres de l'Union Africaine à concevoir un cadre stratégique pour une politique de migration.

En Europe, continent principalement attractif, pour faire face à ces vagues de migrations, les Etats membres de l'Union Européenne ont été contraints de concevoir une politique commune d'intégration des immigrants. Un éventail de procédures était proposé

* Chercheur au Centre d'Anthropologie Sociale et Culturelle, Oran, membre du comité de rédaction de la *Revue Africaine des Livres*.

¹ UNION AFRICAINE, *Rapport de la commission sur le cadre stratégique pour une politique de migration pour l'Afrique*, Banjul, 2006.

² Ibid.

dans différents secteurs : emploi, investissement, dialogue interculturel, protection sociale, politique urbaine, éducation, enfance et jeunesse, monde féminin³.

L'intégration des immigrants est devenue un souci majeur pour ces pays d'accueil. Les sciences sociales ont été mobilisées pour interpréter les faits et cadrer les actions avec entre autres théories celle de J. W. BERRY sur les processus d'acculturation. En effet, sur la base des deux critères de conservation de l'identité culturelle et la relation avec d'autres groupes, J. W. BERRY définit l'intégration comme suit : « Il y a maintien partiel de l'intégrité culturelle du groupe ethnique parallèlement à une participation de plus en plus marquée des individus au sein de la nouvelle société. Dans cette situation, la personne conserve son identité et d'autres caractéristiques culturelles propres (langues, habitudes alimentaires, fêtes, etc.) tout en participant aux structures économiques, politiques et juridiques avec les autres groupes ethniques de la société nouvelle »⁴. On peut donc parler d'intégration lorsqu'il y a insertion sur les dimensions économique, politique et juridique ; et conservation sur la dimension culturelle.

Une pareille approche, cependant, est-elle opératoire lorsqu'on l'applique à d'autres cas d'immigration, celle du Sud vers le Sud ? Parce que, selon un rapport des Nations Unies, « sur près de 200 millions de migrants dans le monde, un tiers environ a quitté un pays en développement pour un autre, tandis qu'un autre tiers s'est rendu d'un pays en développement vers un pays développé ; en d'autres termes, ils sont à peu près aussi nombreux à aller du Sud vers le Sud que du Sud vers le Nord »⁵.

2. Cas des Arabes en Afrique :

Le livre d'Abdessalâm BAGHDADI sur *Les communautés arabes en Afrique* présente un cas intéressant à aborder pour répondre à cette question. Combinant la méthode historique et la méthode comparative, et décomposant l'Afrique sub-saharienne en quatre parties (Est, Ouest, Centre et Sud), l'auteur décrit la vie des communautés arabes à travers différentes entrées portant sur vingt-huit pays. A partir de cette riche et rare collection, nous synthétiserons dans ce qui suit les données rassemblées en quatre rubriques : origine et situation juridique, économie, politique, culture (famille, langue et religion).

Origine et situation juridique

La présence arabe en Afrique est inégale dans l'espace parce qu'elle est étalée dans le temps. Elle est forte à l'Est, au Centre et au Sud du fait des anciennes immigrations mais faible à l'Ouest du continent car remontant au plus au XIX^{ème} siècle. En effet, le contact entre le monde arabe et l'Afrique n'est pas daté exactement dans l'histoire, mais les historiens et les archéologues signalent des déplacements des populations de l'Arabie vers les côtes africaines (mais aussi l'inverse) depuis les temps préhistoriques. Avant l'avènement de l'Islam, événement marquant dans l'histoire arabe, les himyarites et les phéniciens, par exemple, seraient arrivés jusqu'en Afrique australe. Répandre l'Islam plus tard et la recherche de nouvelles terres et de marchés constituaient, entre autres, des stimulants pour l'ancienne immigration arabe. Ainsi se déplaçaient des tribus entières vers l'Afrique, modifiant par là

³ UNION EUROPEENNE, *Troisième rapport annuel sur la migration et l'intégration*, Bruxelles, 2007.

⁴ Cité in Christiane PERREGAUX & all., *Intégrations et migrations : Regards pluridisciplinaires*, L'Harmattan, Paris, 2001, p. 190.

⁵ NATIONS UNIES, *Migrations internationales et développement*, Rapport du Secrétaire général, 2006.

même le paysage démographique, culturel, économique, social et politique des sociétés d'accueil.

Sur cette ancienne strate historique de la présence arabe se superpose une deuxième strate depuis le XIX^{ème} siècle. Les Arabes modernes (venus du Liban, Syrie, Egypte, Jordanie, Kuweit, Arabie Saoudite, Libye, Algérie, Maroc, etc.) rejoignent les anciens foyers de l'immigration arabe ou s'orientaient vers d'autres régions, surtout à l'Ouest du continent. Et du fait de cette stratification historique, ces « Arabo-africains » deviennent soit des citoyens ayant la nationalité d'un Etat africain, soit des immigrés gardant la nationalité des pays d'origine, mais qui peuvent bénéficier aussi d'une double nationalité selon les règles juridiques en vigueur dans chaque Etat.

Economie

Cette double origine de la présence arabe en Afrique se déploie aussi dans le champ économique. Les activités principales des communautés anciennement installées étaient le commerce, l'agriculture et l'élevage. Pour le commerce, il se pratiquait par voie maritime et terrestre et constituaient l'activité vitale pour beaucoup d'émirats et Etats arabes en terre africaine comme les Showa, Oufat, Harer, etc. à l'Est du continent du IX^{ème} au XV^{ème} siècle. Pour l'agriculture, les Arabes himyarites étaient les premiers à introduire la charrue en Abyssinie, ce qui était une révolution dans le mode de vie des sociétés africaines. Quant à l'élevage, il était la principale activité des nomades et l'est encore aujourd'hui comme c'est le cas, par exemple, des tribus de Rachâydas et Chukkaryyas en Erythrée.

L'immigration arabe moderne connaît une autre histoire économique. De plusieurs cas présentés par l'auteur se dégage un profil de l'immigrant arabe. Au début de son arrivée au continent, il travaillait essentiellement dans le petit commerce de détail en parcourant les forêts, les campagnes et les bourgades avec ses marchandises. Puis il s'installait dans un petit magasin qu'il a pu ouvrir avec l'appui familial, et en s'adonnant à la médiation entre le colonisateur et l'autochtone africain, il va augmenter petit à petit ses capitaux. Après les indépendances, tout un champ s'ouvrait devant les immigrés arabes, mais non sans difficultés lorsque entraient en vigueur les politiques d'« africanisation » qui consistaient à substituer les nationaux aux immigrés dans des secteurs tels le commerce. Les Arabes, les Libanais en premier lieu, s'orientaient donc vers l'agriculture et surtout vers l'industrie de sorte que les sociétés industrielles originaires de ce pays l'ont fait émerger parmi les puissances économiques installées en Afrique⁶. Certaines de ces sociétés ont introduit de nouvelles industries en Afrique tandis que d'autres participaient aux efforts des reconstructions qui suivaient les périodes de troubles ou de guerres comme ce fût le cas pour le Congo-Brazzaville.

Enfin, un autre profil se dégage des cas présentés. Les descendants contemporains des immigrés arabes (séculiers et modernes) ont investi l'enseignement supérieur et se sont orientés vers les professions libérales et les métiers de la classe moyenne en général. Ils sont médecins, avocats, ingénieurs, enseignants universitaires, etc. Mais il ne s'agit pas d'une tendance générale de mobilité professionnelle. Nombreux sont ceux qui continuent la tradition économique de leurs ancêtres : l'élevage ou le petit commerce de détail.

⁶ Nous pouvons citer le cas de « Fadoul Group » qui active dans différentes branches (importation, assemblage, agriculture, alimentation, médecine,...) dans plusieurs pays africains (Nigeria, Côte d'Ivoire, Cameroun,...).

Politique

L'activité politique des Arabes en Afrique est aussi marquée par cette stratification du phénomène migratoire. Le continent n'était pas seulement une terre de refuge pour eux, surtout après les répressions politico-religieuses ou l'effondrement des Etats (comme les Etats umayyade et abbasside), mais une terre de résidence où ils ont édifié beaucoup d'Etats. On peut citer à titre d'exemples l'Etat d'Ouzâne au VI^{ème} siècle Av. J.-C.; les émirates de Kilwa, Mombassa, Kindi, Showa⁷; l'Etat de Zanzibar à l'Est du continent qui a fini par se diluer dans la Tanzanie actuelle, l'Etat de Hamid Ben Mohammed El-Marjibi dit Tippo Tip à l'Est du Congo Démocratique, et bien d'autres. Au Centre et à l'Ouest, on peut citer l'Etat de Kanem au Tchad actuel, mais aussi la présence des Etats islamiques médiévaux comme les Fatimides ou les Almoravides.

Cette ancienne présence politique arabe en Afrique s'est continuée dans les temps modernes par la résistance au colonialisme européen. En effet, cette résistance était militaire contre les forces coloniales (britannique, allemande, italienne, française,...) comme celle des sultans de Zanzibar et de Tippo Tip à l'Est ou celle de Rabeh ben Fadl-Allah au Centre. Elle était aussi politique par l'activité dans des partis nationalistes revendiquant l'indépendance. Elle était enfin une résistance culturelle par l'enseignement de la religion musulmane et la langue arabe.

Devenus citoyens d'Etats indépendants, les « Arabo-africains » peuvent participer à la vie publique sur le plan local et national jusqu'aux hautes sphères de l'Etat, continuer la tradition politique ancestrale de la « machyakhat » tribale au sein du nouveau Etat, ou même activer dans les rangs de l'opposition politique et parfois militaire. En plus des raisons politiques, ils n'hésitent pas à avancer des raisons économiques et culturelles pour justifier leur mécontentement.

L'immigration arabe contemporaine a une autre tradition politique. Malgré l'instabilité des systèmes en place, il y a un intérêt certain des immigrants arabes pour la vie politique et ce en vue de protéger leurs biens économiques, surtout en présence d'une forte concurrence. Ainsi ils ont noué des relations privilégiées avec les hauts responsables africains et ont eu eux-mêmes des responsabilités au sein des Etats d'accueil. Les immigrants libanais sont bien représentés dans ce cas de figure.

Culture : *famille, langue et religion*

Sur le plan culturel, l'incidence de l'immigration arabe est variable. Pour l'ancienne immigration, la tribu yéménite d'El-Ajâ'iz aurait introduit sa langue (le « Geez ») en Afrique de l'Est avant l'avènement de l'Islam. Elle était la langue officielle du royaume d'Aksoum et la langue des prières chrétiennes jusqu'à aujourd'hui. Elle aurait aussi contribué à la formation d'autres langues toujours utilisées comme les tigrigna et l'amharique. Mais c'est la diffusion de la religion musulmane qui était le principal moteur de diffusion de la langue arabe, langue du Coran que les sociétés adoptant l'Islam cherchent à apprendre. C'est ainsi qu'elle est devenue une langue utilisée au quotidien au sein de plusieurs sociétés africaines et ayant même le statut de langue officielle dans de nombreux Etats comme le

⁷ Où se trouve l'actuelle Addis-Abeba.

royaume de Ghana, de Mali, de Songhaï, etc. Et du fait de la longue présence arabe et de la pratique de l'exogamie sur le plan familial, plusieurs langues africaines étaient marquées par l'arabe et avaient adopté l'écriture arabe comme ce fût le cas pour le swahili. Le colonialisme a travaillé plus tard, non sans résistances, pour substituer ses langues aux langues arabe et africaines comme langues officielles et de la vie courante. Enfin, pour réaliser la complexité des relations arabo-africaines, nous signalons qu'il y a des tribus arabes qui ont limité leurs relations avec leur entourage comme la tribu de Rachâydas en Erythrée, tandis que d'autres se sont diluées dans les sociétés d'accueil jusqu'à perdre leur langue comme les tribus de Beni Wâ'il au Tchad.

Le même phénomène peut être constaté chez l'immigration arabe contemporaine. S'il y a des communautés arabes qui vivaient presque en solitude au sein des sociétés d'accueil, il y a par contre d'autres qui se sont enracinées, entre autres, par le biais du mariage exogamique. Les descendants de ces mariages, appelés « Malâtîne »⁸ à l'Ouest du continent, rappellent les descendants d'autres mariages exogamiques, plus anciens, à l'Est du continent entre les Arabes (et les Perses) et les Africains, donnant naissance aux populations « swahilis ». Le commun entre les « Malâtîne » et les « Swahilis », malgré l'éloignement dans l'espace et le temps, est leur faible relation avec la langue arabe.

Quant à la religion, les immigrants arabes contemporains reproduisent la répartition religieuse de leurs pays d'origine. Ils sont, par exemple, des musulmans chiites ou des chrétiens maronites (ou d'autres sectes) s'ils sont des Libanais et musulmans sunnites de rite malikite s'ils sont des Marocains. Et si les confréries étaient les principales institutions qui cadraient -et cadrent toujours- la vie religieuse des anciennes communautés, d'autres institutions, plus modernes et appuyées par des Etats et des particuliers arabo-musulmans, viennent présenter leurs services. Les arabes chrétiens, de leur part, bénéficient de la même prévenance de leur Eglise.

3. Théorie de l'intégration différentielle :

A partir de cet exemple d'une immigration vers le Sud, quelle est la valeur opératoire du concept d'intégration évoqué plus haut ? En d'autres termes, peut-on dire que ces communautés immigrantes sont intégrées aux sociétés d'accueil parce qu'elles sont insérées sur les plans juridique, économique et politique, et ont conservé leur identité sur le plan culturel ? La réponse est différente selon les strates du phénomène migratoire.

Pour l'ancienne immigration, elle était plus dynamique et ses actions plus marquantes sur tous les plans : conquérir des terres, édifier des Etats, ouvrir des voies commerciales, tracer des villes, diffuser une religion et une langue, répondre des mœurs. Elle a mené ces actions tout en conservant son identité culturelle. Dans ce cas, on peut bel et bien parler d'une intégration au sens prédéfini. Intégration dans les sociétés d'accueil jusqu'à l'assimilation pour certaines populations.

Pour les descendants modernes de cette ancienne immigration, le portrait est différent. Ces « Arabo-africains » sont des citoyens africains et ont subi le poids de l'histoire moderne. Le degré de leur insertion dans la société et la conservation de leur identité est variable selon les sociétés et les périodes historiques, mais aussi selon les champs sociaux (politique,

⁸ Ce terme est peut être : 1) une transformation du terme arabe « mokhtalatîne » qui veut dire « métis », ou 2) une transformation du terme français « mulâtres ». Les deux termes renvoient au même sens.

économique, etc.). Certains participaient aux luttes anti-coloniales et à l'édification d'Etats nationaux tandis que d'autres affrontent les gouvernements en place. Les uns ont perdu leur langue arabe et les autres travaillent pour répandre son enseignement. Ces phénomènes, et autres, ne peuvent pas être couverts par l'acceptation donnée plus haut au concept d'intégration.

Enfin, la variabilité d'insertion et de conservation selon les sociétés, les périodes historiques et les champs est aussi constatée chez l'immigration arabe de l'après XIX^{ème} siècle. Durant certaines périodes, les immigrés arabes avaient été exclus de certaines branches économiques à cause des politiques d'africanisation. A d'autres périodes, les portes avaient plutôt tendance à s'ouvrir à cause des politiques de libéralisation. Dans certaines sociétés, les couches sociales supérieures de la communauté immigrante activent dans le champ politique pour des raisons économiques, ce qui n'est pas le cas pour d'autres communautés qui se replient sur elle-même. Sur le plan juridique, il y a des Etats plus exigeants que d'autres en matière de nationalité. Là aussi, le concept d'intégration tel que définit ne couvre pas tous les phénomènes constatés.

Il ressort de ce qui précède que l'acceptation donnée au concept d'intégration doit être élargie pour rendre compte des phénomènes constatés et expliquer le caractère différentiel de l'intégration. En effet, la définition de l'intégration comme insertion dans les champs économique, politique et juridique et de la conservation dans le champ culturel n'est qu'une possibilité d'un univers théorique plus large. La dialectique insertion-conservation ne fonctionne pas au niveau de l'ensemble des champs mais au sein de chaque champ, sans nier les interactions existantes : une insertion dans le champ économique facilitera une insertion dans le champ politique, mais pas nécessairement dans le champ culturel. Cette variabilité d'insertion dans les différents champs sociaux explique le caractère différentiel d'intégration de la communauté immigrante dans la société d'accueil.

Autre facteur explicatif de ce caractère différentiel d'intégration est la variabilité d'insertion et de conservation des différentes couches sociales de la communauté immigrante et l'histoire propre de chaque couche. Par exemple, l'ancienne couche entreprenante réalise une meilleure insertion dans le champ économique tandis que la nouvelle couche enseignante réalise une meilleure insertion dans le champ culturel. Mais les deux couches peuvent s'éloigner du champ politique du fait de l'instabilité du système politique de la société d'accueil.

Dernier facteur explicatif de cette variabilité d'intégration est lié à cette société d'accueil et à son histoire. La relation aux communautés immigrantes est directement liée à l'histoire de la construction de l'Etat dans cette société et le type de relation qu'il entretient avec l'étranger. L'histoire de la mise en place du pouvoir politique, sa relation (de consensus ou de conflit) avec d'autres pouvoirs politiques dans d'autres sociétés, les intérêts économiques qu'il défend, tous ces éléments ont une incidence directe sur son comportement différentiel vis-à-vis des communautés immigrantes et partant sur le degré d'intégration de ces dernières dans la société d'accueil. Le caractère différentiel d'insertion et de conservation n'est pas seulement lié à la communauté immigrante, mais aussi à la définition de « l'étranger » donnée par la société d'accueil, définition variable selon les périodes historiques. En d'autres termes, le phénomène migratoire, généralement appréhendé comme problème de l'autre, révèle aussi les problèmes de soi.

4. En post-scriptum :

Ce livre n'est pas le premier d'Abdessalâm BAGHDADI⁹, mais il est, selon ses propos, « le plus grand projet de recherche » de sa vie scientifique. Cependant, son travail reste principalement descriptif, c'est-à-dire sans système conceptuel sur la relation entre les communautés immigrantes et les sociétés d'accueil. Aussi, la méthode d'investigation adoptée, qui consiste à concevoir les mêmes rubriques pour chaque cas abordé, facilite la collecte des données et la comparaison, mais risque de dissimuler les relations entre ces cas. Enfin, sur le plan thématique, nous constatons une inégale attention accordée aux immigrations arabes selon qu'elles soient du Machrek ou du Maghreb. Pour le Machrek, nous trouvons dans le texte, par exemple, une véritable monographie sur l'Etat de Zanzibar. Nous trouvons aussi une information abondante sur l'immigration libanaise contemporaine. Par contre, nous ne trouvons pas d'informations similaires sur l'immigration maghrébine¹⁰.

Mais abstraction faite de ces remarques, le travail d'Abdessalâm BAGHDADI restera une référence non seulement pour ceux qui s'intéressent aux communautés arabes en Afrique, mais aussi pour les chercheurs sur le phénomène migratoire parce qu'en fin de compte c'est par l'accumulation des connaissances sur un phénomène que nous aboutirons à une meilleure intelligence de l'humain.

Note biographique

SIDI-MOHAMMED MOHAMMEDI, chercheur au Centre national d'anthropologie sociale et culturelle (CRASC), Algérie. Après des travaux sur l'éducation, la jeunesse et la famille en Algérie, il s'oriente actuellement dans ses recherches de Doctorat vers la problématique des identités locales.

⁹ Voir par exemple sa Thèse de Doctorat intitulée : *El-wihda el-wataniyya wa mochkilat el-aqalliyyât fî Afrîqiâ* (L'unité nationale et problème des minorités en Afrique), Markaz dirâsât el-wihda el-arabiyya, Beyrouth, 2^{ème} ed., 2005.

¹⁰ Sur l'ancienne immigration maghrébine, le lecteur peut compléter ses informations en se référant aux deux ouvrages suivants :

- Mohammed Fâdel Ali Bâri & Saïd Ibrâhîm Karîdiyya, *El-muslimoun fî gharb Afrîqiâ : Târikh wa hadâra* (Les musulmans à l'Ouest de l'Afrique : Histoire et civilisation), Dâr el-kutub el-'ilmiyya, Beyrouth, 2007.
- Joseph CUOQ, *Histoire de l'islamisation de l'Afrique de l'Ouest : Des origines à la fin du XVI^{ème} siècle*, Librairie orientale Paul Geuthner, Paris, 1984.